

Charte covoiturage conducteur



**Week-end annuel de la Maîtrise de la Cathédrale de Chartres
à Rennes
du samedi 25 au dimanche 26 avril 2026**

Pour participer à l'évènement ci-dessus,

Je soussigné(e), (nom, prénom)

.....

accepte de transporter d'autres participants à titre gracieux.

J'atteste : que mon permis est valide,

que l'assurance du véhicule utilisé autorise le transport de personnes à titre gracieux pour une activité privée et que je reste seul responsable des conséquences de toute infraction ou accident engageant ma responsabilité,

que, le cas échéant, le contrôle technique du véhicule utilisé est conforme et en cours de validité pour la période mentionnée ci-dessus.

Mon numéro d'immatriculation est

Rappel :

Le port des ceintures est obligatoire à l'avant, comme à l'arrière.

Ne jamais être en surnombre dans le véhicule : le conducteur, et éventuellement le responsable du groupe, seraient civilement et pénalement responsables, en cas d'accident. Il faut utiliser des équipements de maintien adaptés à l'âge et à la taille des passagers.

Fait à, le 202

Signature :